

RÉUNION DE LA COMMISSION DE CONSOLIDATION DE LA PAIX SUR LE CADRE STRATÉGIQUE POUR LA RÉGION DES GRANDS LACS



Le 27 novembre 2017, la Commission de consolidation de la paix a convoqué une réunion au niveau des ambassadeurs concernant le Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs, à laquelle l'Envoyé spécial Saïd Djinnit a été invité à faire un exposé.

Le Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs (le « Cadre stratégique régional »), que le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé en mars 2016, définit l'action de développement des Nations Unies à l'appui de la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Il vise à harmoniser les activités menées par les différentes entités des Nations Unies présentes dans toute la région aux fins de la mise en œuvre des engagements internationaux pris au titre de l'Accord-cadre.

Le Cadre stratégique régional s'organise autour de six piliers thématiques : gestion durable des ressources naturelles ; intégration économique, commerce transfrontière et sécurité alimentaire et nutritionnelle ; mobilité ; jeunes et adolescents ; égalité des sexes et violence sexuelle et sexiste ; et justice et prévention des conflits.

La réunion de la Commission de consolidation de la paix s'inscrivait dans le contexte de l'action que celle-ci mène pour remédier aux difficultés rencontrées dans le domaine de la consolidation de la

paix aux niveaux régional et transfrontalier et a permis de susciter davantage l'intérêt de la communauté internationale en faveur de la mise en œuvre du Cadre stratégique régional.

Les ambassadeurs des pays membres de la Commission (ou leurs représentants) ont participé à la réunion, qui a rassemblé 70 participants en tout, y compris des représentants d'États non membres de la Commission et des ambassadeurs de la région des Grands Lacs associés à la mise en œuvre du Cadre. La réunion a été dirigée par le Président de la Commission de consolidation de la paix, M. Cho Tae-yul (République de Corée).

Au cours des débats, plus de 20 délégations ont salué le Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs et échangé des vues sur les exposés présentés, notamment celui de l'Ambassadeur Ambeyi Ligabo, Directeur du programme pour la démocratie et la bonne gouvernance de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Le Président de la Commission de consolidation de la paix a accueilli avec satisfaction le Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs, qui a précédé la réforme de l'ONU tendant à donner la priorité à l'action au niveau régional, et s'est engagé à convoquer d'autres réunions pour faire le point. Un compte rendu des débats de la Commission sera présenté au Conseil de sécurité.

Dans l'après-midi du 27 novembre, l'Envoyé spécial Djinnit, en collaboration avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, a organisé une table ronde pour dresser le bilan des principales questions politiques et programmatiques qui étaient ressorties de la réunion de la Commission de consolidation de la paix. À cette occasion se sont réunis 30 experts issus de missions permanentes auprès de l'ONU, notamment des cinq pays constitutifs, le Président, le Vice-Président et les coordonnateurs de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que des représentants de la Banque mondiale, d'organisations internationales, du système des Nations Unies et de la société civile.

L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs ayant sollicité de l'aide pour lutter contre les problèmes transfrontaliers dans la région, le Sous-Secrétaire général à l'appui à la consolidation de la paix a approuvé un projet visant à prévenir les conflits et à consolider la paix en s'attaquant aux facteurs de conflit et à l'instabilité causée par les déplacements forcés entre le Burundi et la Tanzanie, pour un montant total de deux millions de dollars.

Ce projet vise principalement à renforcer la gestion des frontières et le suivi de la protection dans les zones frontalières, à préparer la réinsertion économique des populations déplacées et à consolider les mécanismes de règlement des conflits liés aux déplacements.

La contribution du Fonds pour la consolidation de la paix au Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour la région des Grands Lacs permet de mettre en évidence les capacités d'exécution du Cadre stratégique régional, apportant ainsi une contribution qui favorise la poursuite des activités de mobilisation de ressources. Par ailleurs, les discussions avec l'Union européenne concernant les activités proposées et les contrats seront bientôt terminées, une aide financière d'un montant de 1,5 million d'euros devant être accordée au titre d'un projet transfrontalier pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme dans la région des Grands Lacs.

Si la réunion de la Commission de consolidation de la paix a porté essentiellement sur le Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs, il ne s'agit là, pour le Bureau de l'Envoyé spécial, que d'un des nouveaux instruments importants de coopération transfrontalière et interorganisations dans la région. Les partenariats régionaux UE-ONU et Banque mondiale-ONU prennent de l'envergure et l'Envoyé spécial collabore de plus en plus avec les coordonnateurs résidents et avec les fonds, programmes et organismes des Nations Unies en vue de réaliser les objectifs tant politiques que socioéconomiques dans les contextes transfrontières.